

SENSIBILISATION DES SALARIÉS

FOR07 – Sensibilisation des salariés aux risques chimiques



Contexte

Omniprésents sur les lieux de travail, les produits chimiques passent parfois encore inaperçus. Pourtant de nombreux produits chimiques peuvent avoir des effets sur l'homme et son environnement. Après avoir repéré et évalué les produits, les mélanges ou les procédés chimiques dangereux, il est nécessaire d'informer et de former les salariés aux bonnes pratiques de prévention des risques chimiques.

Objectifs pédagogiques

- **Inform**er les salariés des résultats de l'évaluation des risques réalisés dans l'entreprise (risques pour la santé, incendie et explosion)
- **Connaître** les bonnes pratiques de prévention des risques chimiques à son poste de travail

Prérequis

Pour suivre cette sensibilisation, l'entreprise doit avoir formalisé ou amorcé une démarche d'évaluation des risques professionnels (DUERP). A défaut, vous pouvez bénéficier des accompagnements [ACC01](#), [ACC02](#).



Informations : 04 92 90 95 15



Inscription : prevention@ametra06.org



Coût

Prestation comprise dans la cotisation dans la limite d'1 action de prévention primaire tous les 4 ans pour l'adhérent / Offre complémentaire sur devis au-delà



Durée

2h



Lieu

En entreprise



Publics concernés

Salariés volontaires

Contenus

- Atelier de restitution des résultats de l'évaluation des risques
- Mise en situation sur les postes de travail